



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 1^{er} au 15 décembre 2019

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne

Nouveau président de la République

M. Abdelmajid Tebboune a été élu président de la République à l'issue du scrutin qui s'est tenu le 12 décembre 2019.

M. Tebboune propose la mise en place d'un « nouveau modèle économique » basé sur la diversification de la croissance; et une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, reposant sur la valorisation de la production nationale par l'incitation fiscale et la limitation des importations. Ainsi, il s'est engagé à :

- Concrétiser une nouvelle politique d'industrialisation orientée vers la micro, petite et moyenne industries.
- Orienter la consommation et la commande publique vers la production nationale.
- Lancer de grands projets ferroviaires et autoroutiers.
- Mettre en place un programme d'urgence pour la modernisation de l'agriculture.
- Réviser la politique CKD-SKD pour garantir une meilleure intégration nationale.
- Augmenter le Salaire National Minimum Garanti (SNMG) et la pension attribuée aux personnes aux besoins spécifiques.
- Annuler l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) sur les salaires inférieurs à 30 000 DZD.

(APS)

OPEP Non-OPEP Réunions Accord

Le ministre de l'Energie a pris part à la 117^{ème} conférence ministérielle des pays membres de l'OPEP, à la 17^{ème} réunion du Comité ministériel de Suivi de l'Accord OPEP-non OPEP (JMMC), et à la 1^{ère} réunion de la Charte de coopération. Ces réunions se sont tenues du 04 au 07 décembre 2019 à Vienne (Autriche).

Ces travaux ont été sanctionnés par un accord, entre les 14 membres de l'Organisation et leurs 10 partenaires, de réduire la production de pétrole à hauteur de 500 000 barils/jour.

Pour rappel : La prochaine réunion OPEP-non OPEP se tiendra du 04 au 07 décembre courant à Vienne (Autriche).

Pour information : Cette nouvelle coupe dans la production portera l'effort total de limitation de production à 1,7 million de baril/jour pour l'ensemble du groupe.

Pour information : L'Algérie a pris la présidence tournante de l'OPEP, qu'elle assurera à compter du 1^{er} janvier 2020, succédant au Venezuela.

(APS – EL MOUDJAHID - LIBERTE)

Le chef de l'Etat par intérim a signé la loi de Finances 2020. Le texte prévoit une baisse de 8,6% des dépenses publiques (7 823 Mds DZD) et de 7,0% des recettes (6 200 Mds DZD). En conséquence, le déficit budgétaire atteindrait - 1 533 Mds DZD (-7,0% du PIB), et celui du Trésor - 2 436 Mds DZD (-11,4% du PIB).

Les dispositions de cette nouvelle loi prévoient :

- l'assouplissement de la règle 49-51, applicable aux Investissements Directs Etrangers (IDE), pour les secteurs non stratégiques.
- La possibilité de recourir à l'endettement extérieur pour le financement de projets structurels et rentables.
- La mise en place d'une nouvelle taxe inhérente à la domiciliation bancaire. Le taux de la taxe est de :
 - ❖ 0,5% du montant de l'importation pour toute opération d'importation de biens ou de marchandises destinés à la revente en l'état.
 - ❖ 1% du montant de l'importation pour toute opération effectuée dans le cadre du dispositif des CKD-SKD, sans que le montant de la taxe soit inférieur à 20 000 DZD (≈ 166,90 USD).
 - ❖ 4% du montant de l'opération pour toute importation de services.
- L'inclusion de l'activité d'assemblage de micro-ordinateurs dans le dispositif CKD-SKD, avec l'abrogation des dispositions de la Loi de Finances Complémentaire de 2009 qui accordaient une réduction du taux de TVA au profit des parties de micro-ordinateurs.
- L'exclusion des téléphones portables du champ d'application du dispositif de montage CKD-SKD et leur soumission à un régime unique accompagné d'une augmentation du droit de douanes qui leur est appliqué de 5 à 30%.
- L'institution de la Taxe d'Efficacité Energétique (TEE) applicable aux produits importés, ou fabriqués localement, la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique.
- L'octroi d'importants avantages fiscaux pour les entreprises naissantes, notamment celles exerçant dans le domaine des nouvelles technologies.
- L'exonération des start-up, dans leur phase de lancement, de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

(LIBERTE - APS)

LF 2020 Dispositions

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture des importations des produits alimentaires a atteint 6,2 Mds USD durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 6,61 Mds USD durant la même période 2018 (- 6,32%).

Importations Produits alimentaires

Evolution des importations des certains produits entre les deux périodes			
Produit	2018	2019	Evolution
Céréales, semoule et farine	2,40 Mds USD	2,11 Mds USD	- 12,06 %
Produits laitiers	1,10 Md USD	1,01 Md USD	- 07,74 %
Sucre et sucreries	647,18 MUSD	538,73 MUSD	- 16,76 %
Café et thé	268,82 MUSD	257,52 MUSD	- 04,20 %
Légumes	217,60 MUSD	192,82 MUSD	- 11,39 %
Fruits frais ou secs	134,33 MUSD	215,65 MUSD	+ 60,53 %
Animaux vivants	128,43 MUSD	195,21 MUSD	+ 52,00 %

(EL MOUDJAHID – TSA - APS)

**Importations
Véhicules
Kits SKD**

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture des importations de kits SKD destinés au montage automobile des véhicules de tourisme et du transport du personnel et de marchandises a atteint 2,0 Mds USD durant les neufs premiers mois 2019, contre 2,53 Mds USD à la même période 2018 (- 9%).

Les importations de kits SKD destinés au montage des voitures de tourisme, qui représentent 16,42% de la structure des importations des principaux produits du groupe « biens d'équipements industriels », sont passées de 2,12 Mds USD à 1,73 Md USD (- 18,52%).

Pour rappel : La facture globale des importations des collections CKD-SKD destinées au montage de véhicules (tourisme et utilitaires) et des véhicules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est établie à 3,73 Mds USD en 2018, contre 2,2 Mds USD en 2017 (+ 70%).

Pour information : Depuis 2010, l'Algérie a importé pour 33,5 Mds USD d'automobiles, avec un pic en 2013 avec une facture de 7,33 Mds USD.

Pour information : Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4 500 véhicules industriels et de 180 000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110 000 véhicules de tourisme en 2017.

(EL MOUDJAHID – TSA – APS – EL WATAN)

**Importations
Médicaments**

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture d'importation des médicaments s'est établie à 878,26 MUSD au cours des neuf premiers mois 2019, contre 945,27 MUSD durant la même période 2018 (- 7,1%).

(EL MOUDJAHID – TSA - APS)

**Cour des Comptes –
Budget 2016 –
Dysfonctionnements**

La Cour des Comptes a publié son rapport pour l'exercice 2016 et a relevé plusieurs dysfonctionnements relatifs à la gestion des dépenses budgétaires. La Cour relève :

- Une compression des dépenses de 12,29% et un redressement des recettes budgétaires de 10,13% (462,34 Mds DZD ≈ 3,87 Mds USD). Cela a contribué à réduire le déficit budgétaire à 1 517,36 Mds DZD (≈ 12,70 Mds USD) (y compris les dépenses imprévues), soit – 53,12% par rapport aux prévisions de l'année et – 46,96% comparativement aux réalisations de l'exercice précédent.
- Le déficit budgétaire suscité est « surévalué » par l'imputation sur le budget de l'Etat de dépenses dites « imprévues » qui sont « insuffisamment renseignées et qui ne sont pas de nature à asseoir les règles de transparence et de rationalité budgétaire ».
- Les mesures de plafonnement de certaines dépenses, instituées pour plus de rigueur et de rationalisation ont été « pratiquées de manière peu orthodoxe donnant lieu à l'importants impayés (augmentation de la dette), dans un contexte marqué par un manque de rigueur dans la prévision et où les reliquats considérables sont affichés, à savoir 480,42 Mds DZD (≈ 4,02 Mds USD) pour les dépenses de fonctionnement et 3 955,41 Mds DZD (≈ 33,13 Mds USD) pour l'équipement ».
- Les dépenses incompressibles continuent à être prééminentes, en premier rang les dépenses du personnel, en augmentation par rapport à 2015 (+ 4,65%), avec une proportion de 54,39%, suivie des interventions publiques (28,77%).
- Les transferts sociaux ont été marqués par une hausse de 7,77% par rapport à 2015, se sont élevés à un montant global budgétisé de 1 841,57 Mds DZD (≈ 15,42 Mds USD), soit 9,83% du PIB.

Pour plus d'informations : <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2019/F2019075.pdf>

(APS – JORADP)

CREAD - Emploi - Jeunes

Le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD) a publié en mai dernier un ouvrage collectif intitulé « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations ».

L'enquête menée, financée par l'Union Européenne, a été réalisée entre 2014 et 2016 et permet d'apporter un nouvel éclairage sur la situation des jeunes algériens de 15 à 29 ans. Ces derniers représentaient, en 2015, 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale et 41,9% de l'ensemble de la population en âge de travailler.

L'enquête révèle que :

- 26,8% des jeunes de l'échantillon étudié sont analphabètes ou ont quitté l'école avant l'âge de 16 ans. Moins du quart des garçons et plus d'un tiers des filles parviennent aux études supérieures (université).
- 33% des jeunes enquêtés ont bénéficié de la formation professionnelle. Parmi ceux-là, seulement 11,8% ont été exclus de l'école. Ainsi, la formation professionnelle ne prend pas le relai du système éducatif.
- Certaines personnes sondées pensent que la formation professionnelle n'offre pas les mêmes chances de travail que les études générales. Elle n'assure qu'un travail temporaire ou occasionnel, et pas dans toutes les spécialités.
- « On ne trouve que 36,9% d'occupés parmi les exclus du système éducatif. Les femmes en sont plus exclues ». Ainsi, l'exclusion du système éducatif entrainera aussi celle du marché du travail.
- 23,5% des demandeurs d'emploi exclus du système éducatif sont inscrits dans un bureau de main d'œuvres public, 7% inscrits dans le privé, 6% ont recours aux intermédiaires institutionnels pour trouver un emploi.
- L'emploi informel absorbe 56% de la main d'œuvre juvénile, les 44% restants sont répartis presque équitablement entre le public et le privé formels. Ainsi, « le manque d'opportunités d'emploi est devenu un élément structurant le marché du travail algérien ».
- 59% des jeunes sondés ont obtenu leur emploi actuel par le réseau de relations (familial ou personnel), 8,3% seulement par l'ANEM, 2% via les institutions de formation professionnelle, 1,7% par les agences de placement privées, et 1,2% par les dispositifs de création d'entreprises.
- Près de 90% des jeunes âgés de 15 à 29 ans de l'échantillon sondé vivent avec leurs parents.
- « La proportion des jeunes tentés par l'émigration a été estimée à 25,7% de l'ensemble de la population juvénile âgée de 15 à 29 ans ».

(LIBERTE)

Système bancaire Financement de l'économie

Selon le ministre des Finances, le « rôle des banques dans le financement sain et durable de l'économie est plus que jamais crucial, dans un contexte de difficultés financières ». Faisant le constat que 4 500 Mds DZD ($\approx 37,69$ Mds USD) n'intègrent pas le circuit bancaire national (dont 2 500 Mds DZD $\approx 20,93$ Mds USD chez les particuliers), il a incité les banques à « développer d'avantage d'agressivité commerciale en matière de collecte des ressources [...] par une offre de services plus large et de produits innovants ».

(APS)

Banques publiques DG Nominations

Le chef de l'Etat par intérim a nommé deux nouveaux directeurs généraux : M. Lazhar à la tête de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et M. Ferhata de la Banque Nationale d'Algérie (BNA).

(TSA ALGERIE)

<p>BAlI BIRD BAD</p>	<p>Le chef de l'Etat par intérim a présidé un Conseil des ministres consacré à l'examen et l'adoption de plusieurs projets de décrets présidentiels, notamment celui portant sur l'adhésion de l'Algérie à la charte de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (BAlI) approuvé le 08 décembre 2019.</p> <p>Par ailleurs, deux décrets présidentiels du 08 décembre 2019 ont été publiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le 1^{er} autorise la participation de l'Algérie aux augmentations, générale et sélective du capital 2018 de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Ainsi, elle a été autorisée à participer aux dites augmentations à concurrence de 1 965 parts supplémentaires. Le versement de cette participation sera opéré sur les fonds du Trésor. ➤ Le 2nd autorise l'Algérie à souscrire 44 930 parts supplémentaires au niveau de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le versement de la sera opéré sur les fonds du Trésor public. <p>Pour plus d'informations : Les décrets présidentiels n° 19-323 et n° 19-324 du 08 décembre 2019 : https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2019/F2019076.pdf</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID - JORADP)</i></p>
<p>E-Administration Fiscalité</p>	<p>Selon le ministre des Finances, développer la numérisation du système fiscal et renforcer les moyens humains et matériels constituent les principaux axes du plan d'action de la Direction Générale des Impôts.</p> <p>Le ministre a fait savoir que les projections pour 2020 situent les recettes du budget de l'Etat à 6 239,7 Mds DZD (≈ 52,26 Mds USD), dont 4 039,4 Mds DZD (≈ 33,83 Mds USD) relevant de la fiscalité ordinaire et 2 200,3 Mds DZD (≈ 18,42 Mds USD) au titre de la fiscalité pétrolière.</p> <p>Pour rappel : Les recettes pour 2019 seront de l'ordre de 6 762 Mds DZD (≈ 56,63 Mds USD), dont 4 047,5 Mds DZD (≈ 33,90 Mds USD) de fiscalité ordinaire et 2 714,5 Mds DZD (≈ 22,73 Mds USD) de fiscalité pétrolière.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p>ANSEJ CNAC</p>	<p>Le directeur de la Promotion de l'Emploi au sein du ministère du Travail a annoncé la suspension des procédures judiciaires à l'encontre des jeunes entrepreneurs en difficultés ayant bénéficié des programmes ANSEJ et CNAC. Il a indiqué que les équipements objet de litige ne seront pas saisis.</p> <p style="text-align: right;"><i>(ALG24)</i></p>
<p>TIC Fibre optique</p>	<p>La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologie et du Numérique a inauguré le système de câble sous-marin à fibre optique reliant le réseau de télécommunications national, à partir d'Oran et d'Alger, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence (Espagne). Ledit système, appelé Orval/Alval, compte plus de 770 km de fibre optique sous la mer et 40 terrabit de capacité.</p> <p>Elle a par ailleurs inauguré le projet de raccordement des frontières algéro-mauritaniennes au réseau de fibre optique, à la faveur de l'achèvement du dernier tronçon en fibre optique Tindouf-Poste frontalier K75, d'une distance de 75 km.</p> <p>Pour information : Plus de 172 500 km de câble en fibre optique ont été déployés à travers le territoire national, dont 102 000 km par Algérie Télécom et 69 500 km par Comental, filiale du Groupe Algérie Télécom.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>

<p>Entreprise allemande Volkswagen Algérie</p>	<p>Le constructeur automobile allemand Volkswagen a annoncé sa décision de suspendre sa production en Algérie jusqu'à nouvel ordre. Cette décision est accompagnée de la suspension de ses livraisons son partenaire national, Sovac.</p> <p>Ces décisions ont été prises en raison de la crise politique actuelle en Algérie ainsi que la procédure judiciaire lancée contre M. Mourad Oulmi, patron de Sovac, placé en détention provisoire depuis juin dernier.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p>Entreprise algérienne Sonatrach</p>	<p>Selon le ministre de l'Energie, « en vertu de la réglementation en vigueur, cette opération (fusion acquisitions opérée par Anadarko) est « incompatible » avec le maintien d'Anadarko dans le contrat d'association sur le périmètre de Berkine ». « En conséquence, Sonatrach exercera son droit de préemption sur les intérêts détenus par Anadarko en Algérie ».</p> <p>S'agissant du recours éventuel à l'arbitrage international, le ministre a affirmé : « la compagnie Anadarko est un partenaire qualitatif et important avec qui nous avons établi un partenariat solide à long terme, alors je ne crois pas que les rapports s'arrêteront à ce contrat ».</p> <p>Pour rappel : « Dans le cadre du processus de fusion acquisition entre Anadarko et Occidental Petroleum, Anadarko cèdera l'ensemble de ses intérêts nouvellement acquis en Afrique (dont l'Algérie) au profit de Total ». Le ministère de l'Energie a été destinataire, début août dernier, d'une demande officielle d'Anadarko sollicitant l'approbation du changement de contrôle sur la compagnie Anadarko Algérie au profit de la compagnie américaine Occidental Petroleum Corporation.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE - APS)</i></p>
<p>Entreprise algérienne Sonatrach Partenariats</p>	<p>Trois décrets présidentiels portant approbation de contrats et d'avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de ses partenaires ont été publiés au Journal Officiel.</p> <p>L'un de ces décrets porte sur l'approbation de l'avenant du contrat du 24 novembre 1992 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur les périmètres « Oulad-N'Sir » et « Menzel-Lejmat ». Cet avenant a été conclu le 02 octobre 2019 entre la société nationale Sonatrach SPA et les sociétés PT Pertamina Algeria Eksplorasi Produski, Talisman Algeria B.V et Repsol Exploracion 405A, SA.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p>Entreprise algérienne Groupe Algérie Télécom</p>	<p>Le Groupe public Algérie Télécom (GAT) a réalisé un bénéfice de 129 Mds DZD (≈ 1,08 Md USD) au cours des trois dernières années, et ce, à travers ses trois filiales (fixe, mobile, satellitaire). Son capital est passé de 91 à 220 Mds DZD (≈ 762,20 MUSD à 1,84 Md USD).</p> <p style="text-align: right;"><i>(HORIZONS)</i></p>
<p>DZ-Allemagne EnR</p>	<p>Selon le ministère de l'Energie, l'Algérie est intéressée par la coopération avec le consortium allemand Dii Desert Energy (Desertec) afin de renforcer les capacités de production d'énergie d'origine renouvelable.</p> <p>Les objectifs principaux de cette coopération porte sur l'initiation et la réalisation des études techniques et économiques pour mieux profiter des potentiels solaires et éoliens et généraliser les EnR, la promotion des projets communs de développement des EnR au niveau national et international.</p> <p>Pour rappel : En 2009, un groupe de grandes entreprises allemandes, unies dans Dii Desert Energy (alors connue sous le nom de « Desertec Industry Initiative » a lancé l'idée sur la mise en œuvre de projets solaires et éoliens dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (MENA).</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>

Finances 15 Union africaine

Le ministre des Finances a pris part à la réunion du Comité des quinze ministres des Finances de l'Union Africaine (F15) qui s'est tenue en Egypte. « Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine, relatives aux nouveaux mécanismes de financement du budget de l'Union Africaine (UA) et aux réformes budgétaires et financières des entreprises au niveau de cette organisation ».

(APS)

Procès Montage automobile

Le tribunal de Sidi M'Hamed a prononcé, le 10 décembre 2019, des peines allant de l'acquittement à 20 ans de prison ferme assorties d'amendes allant de 100 000 DZD (\approx 837,59 USD) à 2 MDZD (\approx 16 751 USD) à l'encontre d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans l'affaire de montage automobile qui a causé la perte de 128 Mds DZD (\approx 1,07 Md USD) au Trésor public. Il a ainsi prononcé des peines de :

- 20 ans de prison ferme à l'encontre de M. Bouchouareb, ancien ministre de l'Industrie et des Mines ;
- 15 ans de prison ferme à l'encontre de M. Ouyahia, ancien Premier ministre ;
- 12 ans de prison ferme à l'encontre de M. Sellal, ancien Premier ministre.
- 10 ans de prison ferme à l'encontre de MM. Yousfi et Bedda, respectivement anciens ministres de l'Energie, et de l'Industrie et des Mines.

Par ailleurs, MM. Ouyahia, Yousfi et Bedda ont été condamnés à dédommager les groupes Kia Motors, Emin Auto et Cevital, à hauteurs de 2 Mds DZD (\approx 16,75 MUSD), 500 MDZD (\approx 4,18 MUSD) et 100 MDZD (\approx 837 591 USD) respectivement.

(EL WATAN)

Procès Sonelgaz Corruption

Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa a ordonné le placement de sept responsables de Sonelgaz en détention provisoire et de cinq autres sous contrôle judiciaire. Le parquet a retenu contre les mis en cause les chefs d'accusation d'« abus de fonction », « dilapidation de deniers publics », « perception d'indus avantages » et « conclusion de marchés douteux ».

(ALG24)

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 15.12.2019

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Denis Le Fers